

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

N°

104

Objet :

ANNEXE

RÉDACTEUR

Expédié copie le

29-9^{bre} 1910

Notes :

Bruxelles, le

19

A

Madame le Supérieur

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans les intentions de la Commission Directrice d'acquérir, pour les collections de l'Etat, le tableau

sur lequel vous avez bien voulu offrir de céder à ces fins par soumettre la reproduction à l'examen de la dite Commission.

Veillez agréer, Madame le Supérieur, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

MUSEUM ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE &
DE SCIENCE NATURELLE DE BELGIQUE

ÉTATÉE & ENREGISTRÉE

le 31 AOUT 1910

Sous le n°

5
Les Dames de Marie ont
l'honneur d'offrir à la com-
mission du Musée royal de
Bruxelles la reproduction photo-
Coloma, Malines.

topographique de l'ouvrage qu'
elles ont signalé à son attention
par leur lettre du 13 courant.

La photographie donne l'idée
de ce que représente le tableau
mais ne saurait rendre, ni le fini
ni le coloris de la peinture.

5134 / 104



Prosper Morren

*52, rue du Brûlé
Malines*



MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

Bruxelles, le 19

Q

N° 104

Objet :

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la Commission Directrice examinera volontiers
la reproduction photographique — si toutefois
elle en votre possession — d'un ouvrage
que vous signalez à son attention par votre lettre
du .

ANNEXE

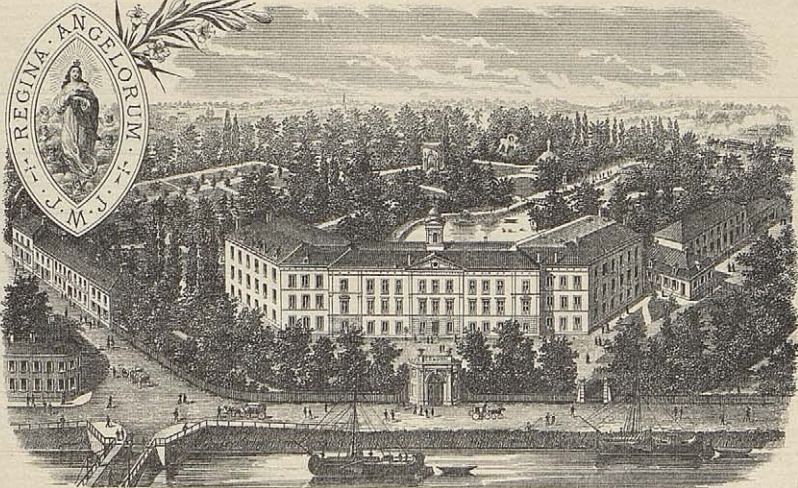
Veuillez agréer, M., l'assurance
de notre considération distinguée.

Expédié le 20-8-20

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

104/3



IMP. FRANÇAISE, PARIS

PENSIONNAT DES DAMES DE MARIE
COLOMA MALINES

A la Commission du Musée
Royal de Bruxelles

Messieurs



Les Dames de Marie

ont en leur possession un tableau
d'"Otto Venius" mesurant environ 65^{cm} x 55^{cm}
provenant de l'ancien pavillon
du Comte de Coloma, dont une

partie existe encore.

Plusieurs experts qui ont vu
le tableau, engagent les Dames de
Marie à en donner connaissance à
la Commission du Musée Royal
de Bruxelles, qui voudra, peut-
être en faire l'acquisition.

Il est à leur disposition
pour venir l'examiner jusqu'au
21 Août, et puis après le 22 du
même mois "ad libitum".

Coloma, 13 Août 1910.